

## SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 25 AVRIL 2022

Procès-verbal de la séance extraordinaire tenue par le Conseil de la Ville de Vaudreuil-Dorion le 25 avril 2022 à 19 h, au lieu ordinaire, conformément à la Loi sur les cités et villes.

### Présences :

Les conseillères M<sup>mes</sup> Jasmine Sharma, Karine Lechasseur et Diane Morin ainsi que les conseillers MM. Luc Marsan, François Séguin, Gabriel Parent, Paul M. Normand et Paul Dumoulin formant le quorum du Conseil sous la présidence du maire M. Guy Pilon.

### Sont également présents :

Le directeur général M. Olivier Van Neste et la greffière adjointe M<sup>me</sup> Mélissa Côté agissant à titre de secrétaire de l'assemblée.

### *Minute de réflexion*

#### **22-04-0333 Adoption de l'ordre du jour**

Il est

PROPOSÉ PAR le conseiller Monsieur Paul Dumoulin

APPUYÉ PAR le conseiller Monsieur Gabriel Parent

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents

QUE l'ordre du jour de la séance extraordinaire du Conseil de la Ville de Vaudreuil-Dorion du 25 avril 2022 soit et il est, par les présentes, adopté tel que rédigé.

« ADOPTÉE »

#### **22-04-0334 Fin d'emploi**

CONSIDÉRANT la recommandation de M. Olivier Van Neste, directeur général, datée du 21 avril 2022, laquelle s'inscrit dans un contexte de manquements commis par l'employé n° 1932;

CONSIDÉRANT que les manquements reprochés à l'employé n° 1932 justifient une fin d'emploi en raison de leur nature et de l'ensemble des faits et des circonstances;

Il est

PROPOSÉ PAR le conseiller Monsieur Gabriel Parent

APPUYÉ PAR le conseiller Monsieur Paul Dumoulin

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents

QUE la Ville décide en conséquence d'entériner la fin d'emploi de l'employé n° 1932, laquelle est effective le 21 avril 2022;

QUE la Ville autorise la conseillère principale en ressources humaines à prendre toutes les mesures utiles et nécessaires afin d'informer l'employé de la présente résolution;

QUE le directeur général, la directrice du Service des ressources humaines, le directeur du Service des finances et de la trésorerie et tout autre directeur, service ou employé concerné soient instruits d'appliquer la présente résolution telle que décidée aux présentes, à compter de maintenant.

« ADOPTÉE »

#### **22-04-0335 Période de questions**

Les personnes présentes ont l'occasion de se faire entendre par les membres du Conseil.

#### **22-04-0336 Levée de la séance**

Il est

PROPOSÉ PAR le conseiller Monsieur François Séguin

APPUYÉ PAR le conseiller Monsieur Paul Dumoulin

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents

QU'à 19 h 02 la séance soit levée.

**« ADOPTÉE »**

VILLE DE VAUDREUIL-DORION

---

Guy Pilon, maire

---

Mélissa Côté, notaire, OMA  
Greffière adjointe